

N° de réf. I19-006

Ventilateurs n° 28

Le 14 janvier 2019

Les produits déjà certifiés ne sont pas touchés par cet avis

Présentez votre demande d'évaluation dès maintenant

Nous annonçons : la publication de la norme CSA C22.2 n° 113-18, Ventilateurs

Voir la pièce jointe n° 1 pour les numéros de classe visés.

Pour acheter la norme, visitez nous à store.csagroup.org

Qui est visé ?

Tous les fabricants de ventilateurs.

Que devez-vous faire ?

1. Ce document fait état de modifications à la certification qui ne visent pas vos produits certifiés.
2. Veuillez communiquer avec le personnel technique de la CSA si vous avez des questions ou si vous voulez obtenir des renseignements concernant cette publication et la façon dont elle s'applique à vous.
3. Si vous souhaitez faire évaluer de nouveaux produits selon les modifications, il vous suffit de lancer un projet de certification en vous adressant à notre Centre des services à la clientèle au 1 866 797-4272. Vous devrez nous soumettre la documentation à l'appui*. Si des essais doivent être effectués, nous vous indiquerons le nombre d'échantillons nécessaires.

*Incluant les informations techniques, le nom et l'adresse de l'entreprise, l'emplacement des usines et le numéro de dossier de la CSA ou le numéro du contrat principal (si un tel numéro a été attribué), ainsi que toute autre documentation pertinente.

Introduction :

Pour toute question relative à votre dossier ou à vos produits, veuillez-vous adresser à l'associé du personnel technique du Groupe CSA qui s'occupe de votre dossier.

Allez à <https://www.csagroup.org/fr/services-dessai-et-de-certification/liste-de-produits-certifies/> et entrez votre numéro de contrat principal ainsi que les numéros de classes associées avec ce bulletin d'information pour visualiser vos produits certifiés.

La norme CSA C22.2 n° 113-18 remplace l'édition précédente de la norme, soit la C22.2 n° 113-15.

Historique et justification :

Ce bulletin d'information annonce la publication de la norme CSA C22.2 n° 113-18. Cette nouvelle édition ne visera que les produits qui sont exclus du domaine d'application des normes CAN/CSA-C22.2 n° 60335-2-80 et CAN/CSA E60335-2-31.

Principales modifications :

Parmi les principales modifications qui ont été apportées à cette version de la norme, on retrouve le retrait des exigences pour les ventilateurs de plafond, les ventilateurs de bureau ou de table, les ventilateurs de type tabouret ou valise, les ventilateurs avec grilles, les ventilateurs de type colonne, les ventilateurs pour usage agricole, les ventilateurs de paroi, les ventilateurs de conduits et les hottes de cuisinières maintenant visés par les normes CAN/CSA-C22.2 n° 60335-2-80 et CAN/CSA E60335-2-31. Les dates d'entrée en vigueur pour la transition de la norme C22.2 n°13 à celles-ci seront annoncées dans des avis distincts.

Pour des questions techniques sur ce bulletin d'information

Communiquez avec Whitman Gao
par téléphone au 86-20-87320648 ext.921, télécopieur au 86 (20)
8732 0306
ou par courriel à Whitman.Gao@csagroup.org



Rendez-vous au www.csagroup.org où vous pouvez cliquer sur "Contactez-nous" pour parcourir le répertoire téléphonique de nos bureaux et partenaires.

Pièce jointe n° 1

Classes visées :

Classe n° :

3812 01, VENTILATEURS

3812 30, VENTILATEURS – Ventilateurs composants

3818 01, VENTILATEURS - Emplacements dangereux